

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

2^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2023

A 20 H 30

Matière de l'acte : FINANCES LOCALES

Sous-matière de l'acte : 7.1 Décisions Budgétaires (BP, DM, CA)

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal :
Le 05 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le mardi 11 juillet à vingt heure trente,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale,
REBOULET Franck, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC Valérie, MATHIEU
Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : LAVASTRE Norbert Procuration GAS Joëlle, TOLETTI Patrick
Procuration FANTON Pascale, FRENE Eric Procuration PLUTINO Antoine, ARNAUD
Jérôme Procuration NADAL Laurent.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

| |
|---|
| Objet : Décision Modificative n°1 Budget Commune |
|---|

Le Maire expose au conseil municipal que le Budget Primitif 2023 voté le 05 avril 2023
nécessite différents virements de crédits en dépenses de la section de Fonctionnement
et la section d'Investissement pour programmer les enveloppes budgétaires liées aux
dépenses des travaux pour l'école (essuie-mains électrique) et aux travaux d'éclairage
public ainsi que les admissions en non-valeurs de 2018-2019-2020.

Les modifications seront effectuées sur le BP 2023 par décision modificative et comme
suit :

| Désignation | Dépenses | | Recettes | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| FONCTIONNEMENT | | | | |
| 615228 Autres Bâtiments | 7 500,00 € | | | |
| 023 Virement Section Investissement | | 7 300,00 € | | |
| 6541 Admission en non-valeur | | 200,00 € | | |
| TOTAL | 7 500,00 € | 7 500,00 € | | |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| 2188 Autres immobilisation corporel | | 4 300.00 € | | |
| 2315 Installations, matériel et outillages techniques | | 3 000.00 € | | |
| 021-OPFI Virement de la Section Fonct / Invest | | | | 7 300,00 € |
| TOTAL | | 7 300,00 € | | 7 300,00 € |

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'effectuer les virements de crédits et crédits supplémentaires ci-dessus détaillés.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

| |
|--|
| Envoyé en préfecture le 13/07/2023 |
| Reçu en préfecture le 13/07/2023 |
| Publié le 13/07/2023 |
| ID : 030-213000763-20230711-D2023_039-DE |

Certifiée exécutoire
Publiée ou notifiée le : 13/07/2023

Le Maire,
Laurent NADAL



Delibération 2023/039